

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU 29 NOVEMBRE 2021**

- **SIVOS Chitenay Cormeray Seur : rectification des statuts**  
A la demande du Président du SIVOS de Chitenay Cormeray Seur, l'article 2 des statuts approuvés le 13 septembre 2021 doit être modifié. L'assemblée émet un avis favorable à cette rectification.
  
- **Agglopolys : Contrat local de santé : modification des statuts**  
L'Assemblée par 8 voix Contre 2 Abstentions et 1 voix Pour décide de ne pas approuver la prise de compétence facultative « Action d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé ».
  
- **Subvention aux associations sportives**  
Compte tenu de la crise sanitaire et au vu des états de présence reçus à savoir un seul document, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter exceptionnellement la participation à l'association ayant fourni ce document.
  
- **Revalorisation de la protection sociale des agents**  
Compte tenu de l'augmentation du taux de cotisation au 01/01/2022, il a été décidé une participation de 29 € par agent qui sera proratisée en fonction du temps de travail.
  
- **Désignation d'un élu référent à la sécurité routière**  
Monsieur Philippe MANIAGO a été nommé pour représenter la Commune.
  
- **DIVERS**  
Nous avons prévu de renouer avec le traditionnel arbre de Noël organisé pour les enfants de la commune. Mais le Covid 19 reprenant de la vigueur, nous avons écouté la voix de la raison et, à notre grand regret dû annuler ce projet.  
Nous sommes soucieux de ne faire prendre aucun risque aux enfants et à leurs accompagnants en les réunissant dans un lieu clos pour un goûter spectacle.